



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le mardi 26 septembre 2017

La Ville marque la Semaine canadienne du droit à l'information *Les initiatives relativement au gouvernement ouvert améliorent l'accès à l'information.*

Winnipeg, Manitoba – Chaque année, au mois de septembre, environ 40 pays et 60 organismes non gouvernementaux marquent la Semaine canadienne du droit à l'information afin de promouvoir auprès du public le droit individuel d'accéder à l'information gouvernementale et de souligner que l'accès libre à l'information est une composante essentielle de la démocratie et de la bonne gouvernance.

En février 2017, le Conseil municipal a approuvé la [politique de gouvernement ouvert](#) de la Ville, qui sert à définir comment celle-ci peut être plus ouverte, plus transparente et plus responsable. La [revue annuelle portant sur le gouvernement ouvert](#) qui sera présentée au Conseil cette semaine vise à résumer ce qui a été fait jusqu'à présent par la Ville de Winnipeg en termes de gouvernement ouvert, et à parler des travaux en cours et à venir par rapport à cette question.

L'un des objectifs de la politique de gouvernement ouvert est de publier l'information de manière proactive sous forme de données ouvertes. Les données ouvertes sont accessibles à un large public dans un format pouvant être traité par ordinateur et peuvent être utilisées, modifiées ou publiées à nouveau librement par tout le monde, auxquels cas il suffit généralement de citer la source des données. L'offre de données ouvertes doit respecter la législation applicable ainsi que la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP).

Au courant de l'année dernière (de septembre 2016 à septembre 2017), la Ville a partagé 18 ensembles de données de manière proactive sur son portail de données ouvertes, y compris :

- les parcelles d'évaluation (liste de toutes les parcelles d'évaluation de la ville);
- des données agrégées sur les permis de construction (valeurs agrégées sur les coûts de construction pour les permis de construction, selon l'année, le quartier et le type de permis);
- un registre volontaire des lobbyistes (liste des lobbyistes inscrits);
- un rapport sur les ressources humaines (données présentant des informations sur les personnes anciennement ou présentement employées);
- un inventaire des arbres (liste et plan détaillés de tous les arbres de la ville qui se situent dans des lieux publics, nom scientifique, nom générique et emplacement y compris).

Pour accéder aux ensembles de données accessibles au public de la Ville, prière de visiter le [portail des données ouvertes](#).

Encourager l'innovation en utilisant la participation et la technologie est un autre des objectifs de la politique de gouvernement ouvert de la Ville. En plus de diffuser les séances du Conseil et des

comités [en direct en ligne et sous forme archivée](#) pour qu'elles puissent être visionnées plus tard, on diffuse désormais les audiences du comité de révision en direct.

La Ville a remarqué que, grâce à l'amélioration des processus et à la divulgation proactive, il y a eu une baisse sans précédent du volume des demandes en vertu de la LAIPVP en 2016. En 2016, la Ville a traité 855 demandes, ce qui représente une baisse de 14 % puisqu'on en avait dénombré 993 en 2015. La Ville [publie des documents](#) d'intérêt public de façon proactive et en réponse à des demandes en vertu de la LAIPVP.

Pour de plus amples renseignements sur la LAIPVP et son application à la Ville, prière de consulter la page Web sur l'[accès à l'information](#).

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg.

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg.